

## les aides privées

---

**Plus de renseignements  
auprès de :**

**Amélie Fleith**

bureau des aides

privées 330-331

au 3<sup>e</sup> étage

01 40 40 45 93

afleith@cnsmdp.fr

Les aides privées sont des bourses accordées par des particuliers, des fondations ou des institutions partenaires pour soutenir les élèves du Conservatoire tout au long de l'année. Elles consistent en une aide aux études, aux projets ou à la mobilité.

Elles font l'objet d'un appel à candidature. Les dossiers sont ensuite sélectionnés en commission en fonction de vos ressources personnelles, des revenus de vos parents, de l'éloignement entre votre lieu d'étude et votre foyer familial ou encore la qualité de votre projet (selon l'aide demandée). Quelques-unes d'entre elles sont attribuées sur proposition de votre chef de département ou du service des affaires scolaires.

## le dépôt de candidature

---

Pour vous tenir informé du calendrier et déposer votre candidature, vous pouvez consulter le site internet du Conservatoire : *vie scolaire* → *bourses et aides*.

Vous recevrez une information sur votre messagerie du conservatoire (@cnsmdp.fr) environ un mois avant la date limite de dépôt des dossiers. Sauf mention contraire, vous pouvez candidater à plusieurs aides.

### • Pour déposer une candidature :

- Rendez-vous sur le site internet du Conservatoire : *vie scolaire* → *bourses et aides*
- Recherchez l'aide qui vous intéresse
- Vérifiez que vous remplissez tous les critères pour postuler
- Téléchargez le dossier et suivez les instructions des premières pages

## les aides publiques

---

**Plus de renseignements  
auprès de :**

**Jacqueline Séraphin**  
bureau 161 au 1<sup>er</sup> étage  
01 40 40 45 03  
jseraphin@cnsmdp.fr

Pour obtenir plus d'informations sur les aides publiques (Crous, allocation personnalisée au logement, etc.), vous pouvez vous informer auprès du service de la scolarité.

## les autres aides

---

D'autres aides ou dispositifs de soutien, qui ne sont pas gérés par le Conservatoire de Paris, existent pour les musiciens et les danseurs. Vous trouverez les informations dans le document « Dossier des aides extérieures » téléchargeable sur le site internet du Conservatoire, à partir de la page : *vie scolaire* → *bourses et aides*

## contacts

---

• **Amélie Fleith**  
Chargée des aides privées  
01 40 40 45 93  
afleith@cnsmdp.fr

• **Anne Leclercq**  
Responsable du mécénat et des partenariats  
01 40 40 47 86 / 06 80 42 52 05  
aleclercq@cnsmdp.fr

# MUSIQUE ANCIENNE

<b>tous cursus</b>		<b>date limite de dépôt dossiers</b>
tous niveaux	<b>Fonds de Tarrazi</b>	<b>5 octobre</b>
	<b>Legs Edward Jabes</b> modalités d'attribution : informations auprès du bureau des aides privées aides aux études	<b>5 octobre</b>
	<b>Bourses Nguyen Thien Dao</b> aide aux projets (sauf achat d'instrument et enregistrement)	<b>7 mai</b>
	<b>Fondation Meyer</b> aide à la mobilité pour un échange international conventionné avec le Conservatoire de Paris	sur décision du service des affaires scolaires, après acceptation de l'échange
à partir de la dernière année du 1 <sup>er</sup> cycle supérieur	<b>Fondation Meyer</b> achat d'instrument et de partition	<b>7 février</b>
3 <sup>e</sup> année du 1 <sup>er</sup> cycle ou 1 <sup>re</sup> année du 2 <sup>e</sup> cycle supérieur	<b>Sylff</b> modalités d'attribution : informations auprès du bureau des aides privées aides aux études et aux projets	<b>7 mai</b>

2 <sup>e</sup> cycle supérieur	<b>Fonds Kriegelstein</b> les élèves lauréats des années précédentes ne peuvent pas se représenter <hr/> aide aux études	<b>5 octobre</b>
à partir de la 2 <sup>e</sup> année du 2 <sup>e</sup> cycle supérieur	<b>Mécénat Musical Société Générale</b> aide aux projets (sauf enregistrement)	<b>7 février</b>
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles supérieurs	<b>Fondation Meyer</b> aide aux études <hr/> <b>Adami</b> élèves ayant obtenu leur diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle supérieur (Master 2) au Conservatoire en 2017, 2018 ou qui l'obtiendront en juin 2019 <hr/> aide à la mobilité : classes de maîtres, concours internationaux, séjours d'études à l'étranger	<b>5 octobre</b>       <b>7 mai</b>